



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 80975

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la question du prix de l'électricité qui serait susceptible de connaître une hausse importante du fait de la prochaine adoption du projet de loi portant nouvelle organisation du marché de l'électricité. Auditionné par la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale mercredi 12 mai 2010, le président d'EDF a, en effet, réclamé un tarif minimum de 42 € par MWh, ce qui équivaldrait à relever les tarifs des particuliers et petits professionnels de 11,4 % au moment du vote du projet de loi, puis de 3,5 % par an entre 2011 et 2025 selon les projections de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), qui demande pour sa part une hausse moindre, de 8,4 % puis de 3,1 % par an. À l'heure où la crise affecte nombre de nos concitoyens et où la question de la précarité énergétique touche un nombre croissant de personnes, il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80975

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6498

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)